

ANNEXES

ANNEXE 1 – DIAGNOSTIC
ANNEXE 2 – FICHES D'IDENTITÉ COMMUNALE
ANNEXE 3 – SECTEURS D'INTERVENTION ORT
ANNEXE 4 – PLAN D' ACTIONS
ANNEXE 5 – FICHES ACTIONS
ANNEXE 6 – MAQUETTE FINANCIÈRE
ANNEXE 7 – CHARTE GRAPHIQUE ET UTILISATION DES LOGOS

ANNEXE 1

DIAGNOSTIC DÉTAILLÉ

Table des matières

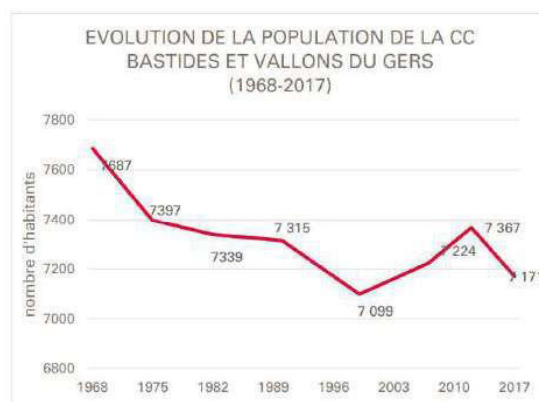
Dynamiques démographiques & habitat	_____
Démographie	_____
Logement et dynamiques résidentielles	_____
TISSU ÉCONOMIQUE, emplois, revenus et tourisme	_____
COMMERCE DE PROXIMITÉ	_____
Des enjeux et des défis partagés à l'échelle du Pays et des EPCI	_____
_____	_____
_____	_____
espace public, MOBILITÉS et accessibilité	_____
Équipements et services publics	_____
Environnement, climat et Transition Énergétique	_____
Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique	_____
Potentiels du territoire	_____
SOURCES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE	_____

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES & HABITAT

L'évolution de la démographie sur la population en déclin depuis la moitié du XIX^e siècle, la population ayant été divisée par deux entre son pic en 1850 et 1968. Cependant la tendance ralentit à partir des années 70 et le plus bas niveau démographique est atteint en 1999 avec 7099 habitants. A partir de là, le territoire voit sa population croître pendant 10 ans (7367 habitants en 2010) puis redescendre à 7171 habitants en 2017.

Le calcul du taux d'accroissement annuel moyen (TCAM) permet de mettre en évidence :

- Une croissance sur la période 1999 de l'ordre de 0,40%,
- Cette croissance connaît cependant un ralentissement important depuis 2010, la croissance est de -0,20%.



Évolution de la population de 1966 à 2017

Le territoire dispose d'une densité démographique moyenne de 12 habitants/km², témoignant du caractère rural du territoire. La population se concentre dans les pôles que constituent Plaisance et la partie Sud du territoire est la moins densément peuplée.

Une démographie portée par le solde migratoire

Jusque dans les années 1970, la perte d'habitants est liée au cumul du départ des habitants du territoire et du vieillissement, enrayant les capacités de renouvellement du territoire. Depuis 1975 la CCBVG enregistre un solde migratoire positif, traduisant une dynamique d'attractivité du territoire encore à l'œuvre à l'heure actuelle.

L'évolution démographique de la communauté de communes est ainsi intrinsèquement liée à son solde migratoire et aux échanges de population qu'elle entretient avec les autres espaces.

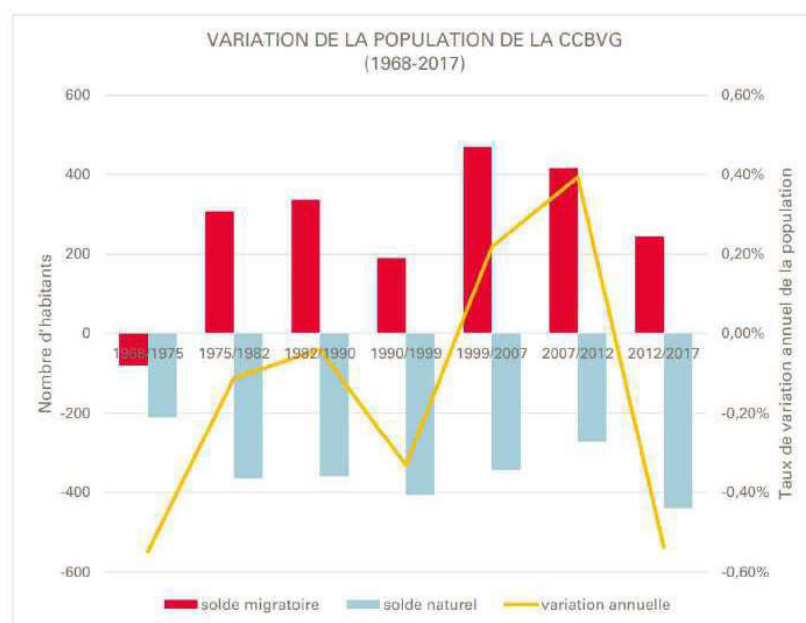


Figure 19 : Variation de la population de la CC Bastides et Vallons du Gers entre 1968 et 2017, source : RP INSEE, Réalisation Paysages



ANNEXES

Dans le même temps, le solde naturel demeure négatif sur l'ensemble de la période observée. Le nombre de décès est alors plus important que celui des naissances. On note toutefois une certaine amélioration de la situation entre 1999 et 2012, traduisant un renforcement du profil familial avec une augmentation du nombre de naissances (34 naissances étaient domiciliées sur le territoire en 2014 et 41 en 2016). Cependant ce recul n'a été que de courte durée et le solde négatif chute à 440 entre 2012 et 2017 (657 décès contre 217 naissances).

Sur ces cinq dernières années, la CCBVG cumule certes un solde naturel largement négatif, le plus important sur la période observée, mais également un solde migratoire en baisse. La perte de vitesse démographique enregistrée depuis 2012 par le territoire est ainsi la conséquence de la baisse d'une attractivité en perte de vitesse et d'un vieillissement de la population marqué par des décès en nombre non compensés par des naissances. Ces deux données sont effectivement corrélées, l'arrivée de jeunes ménages sur le territoire influencerait ces deux indicateurs.

Ainsi, l'attractivité intercommunale est certes importante sur l'ensemble de la période mais n'a pas encore réussi à contrebalancer le solde naturel négatif. Afin d'inverser cette tendance de la décroissance démographique, le territoire intercommunal doit accentuer son attractivité en particulier envers les jeunes familles pour que le gain d'habitants puisse participer au renouvellement naturel de la population et se traduise par une croissance démographique à long terme.

Evolution vieillissante

Les vagues de migration sur le territoire ont un impact sur la pyramide des âges. Ainsi, le départ permanent d'habitants, notamment les jeunes ; sur le long terme a longtemps contribué au déclin et au vieillissement global de la population.

La pyramide des âges ci dessous compare la composition de la population entre 2007 et 2017, deux dynamiques se confrontent :

- Les plus de 60 ans progressent (+18% pour les 60 74 ans et +11% pour les 75 ans et +), ces catégories d'âges gagnent 390 individus et traduisent le vieillissement de la population installée sur le territoire.
- Les moins de 60 ans régressent. Si les 15 ans restent au nombre de 789, les autres catégories diminuent fortement, notamment les 30 44 ans qui chutent de 24%.

Ces évolutions montrent un vieillissement mécanique de la population. Le creusement de la pyramide traduit quant à lui le difficile maintien des jeunes actifs. Ainsi on constate la fragilisation des capacités de renouvellement naturel de la population impactant la dynamique démographique de l'intercommunalité.

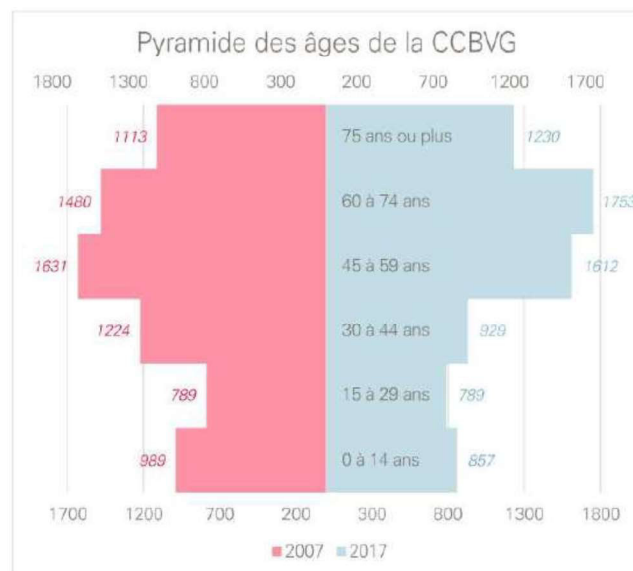
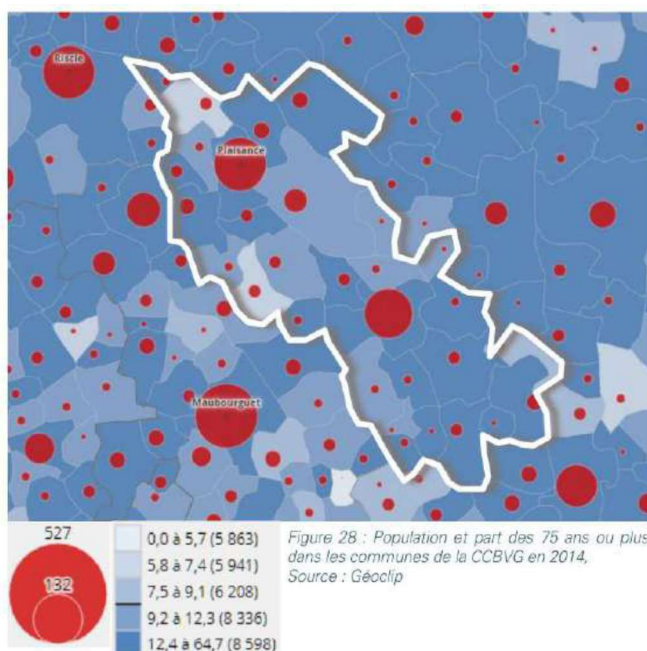


Figure 27 : Pyramide des âges de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, source : INSEE RP 2007 et 2017, réalisation Paysages

ANNEXES



La part des 75 ans et plus varie entre les communes qui composent l'intercommunalité : elle varie entre 7.84% pour Tasque et 26.33% pour Juillac. 7 communes atteignent des parts supérieures à 17% et 14 se situent au dessus de la moyenne départementale (13.8%) en 2017. Ce sont les communes les plus importantes qui ont la part des plus de 75 ans la plus élevée, certainement en raison de l'offre de services développée pour ce public (portage des repas, édecins, établissements d'accueil, ...)

La présence des structures d'accueil comme la résidence des Milles Soleils à Marciac et l'EHPAD Saint Plaisance peuvent expliquer la forte présence des plus de 75 ans dans ces deux pôles. 12,4% des plus de 75 ans vivent dans un établissement pour personnes âgées dépendantes.

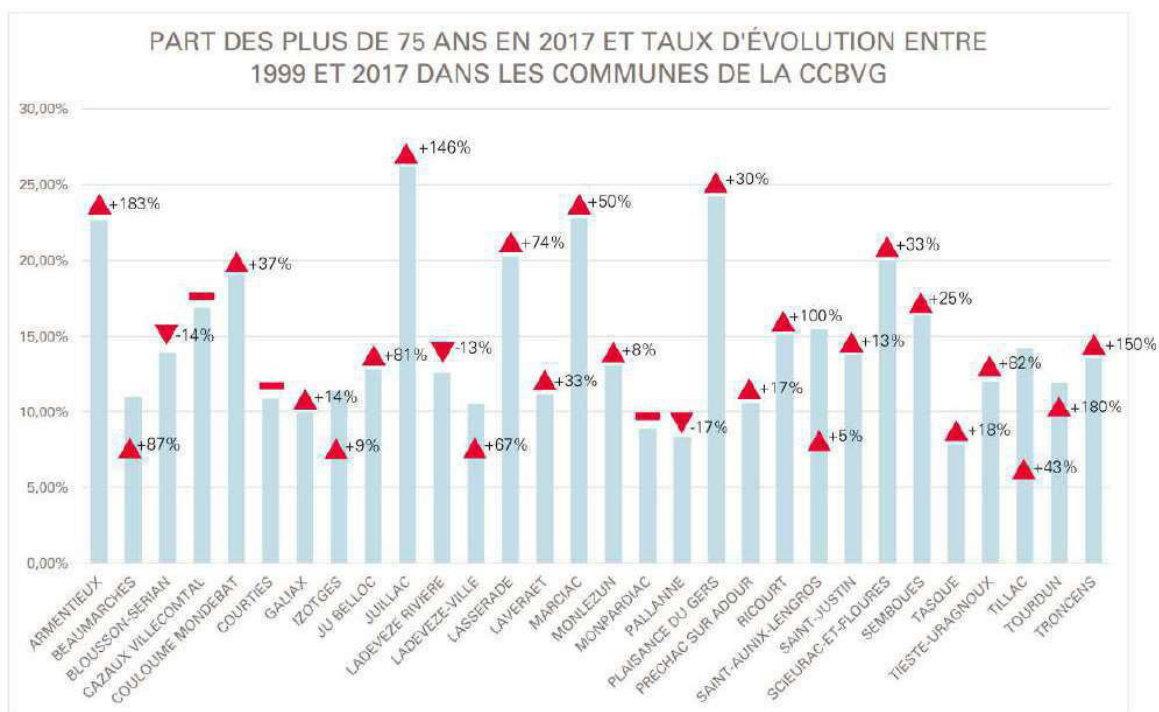


Figure 29 : Part des plus de 75 ans en 2017 et taux d'évolution des 75 ans et plus entre 1999 et 2017 dans les communes de la CC Bastides et Vallons du Gers, source : INSEE RP 1999 et 2017, Réalisation Paysages



ANNEXES

Des ménages plus petits

La communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a gagné 558 ménages entre 1999 et 2017, soit une augmentation de 19%. On identifie alors deux

- Trois catégories gagnent des ménages sur la période 1999
 - Les personnes seules progressent (+486 ménages / +37,44%), cela traduit un vieillissement de la population et le phénomène de décohabitation. C'est désormais la catégorie la mieux représentée sur le territoire. En 2017, 2 ménages sur 5 sont des personnes vivant seules.
 - Les familles monoparentales gagnent une centaine de ménages sur la période et représentent 8.4% des ménages en 2017.
 - Le nombre de couples sans enfant augmente aussi, ils représentent 32% des ménages de la CCBVG en 2017.
- Dans le même temps, le nombre et la part de couples avec enfant diminuent de plus de 200 ménages. Dorénavant, ils représentent un peu moins d'un ménage sur 5 de la CCBVG.

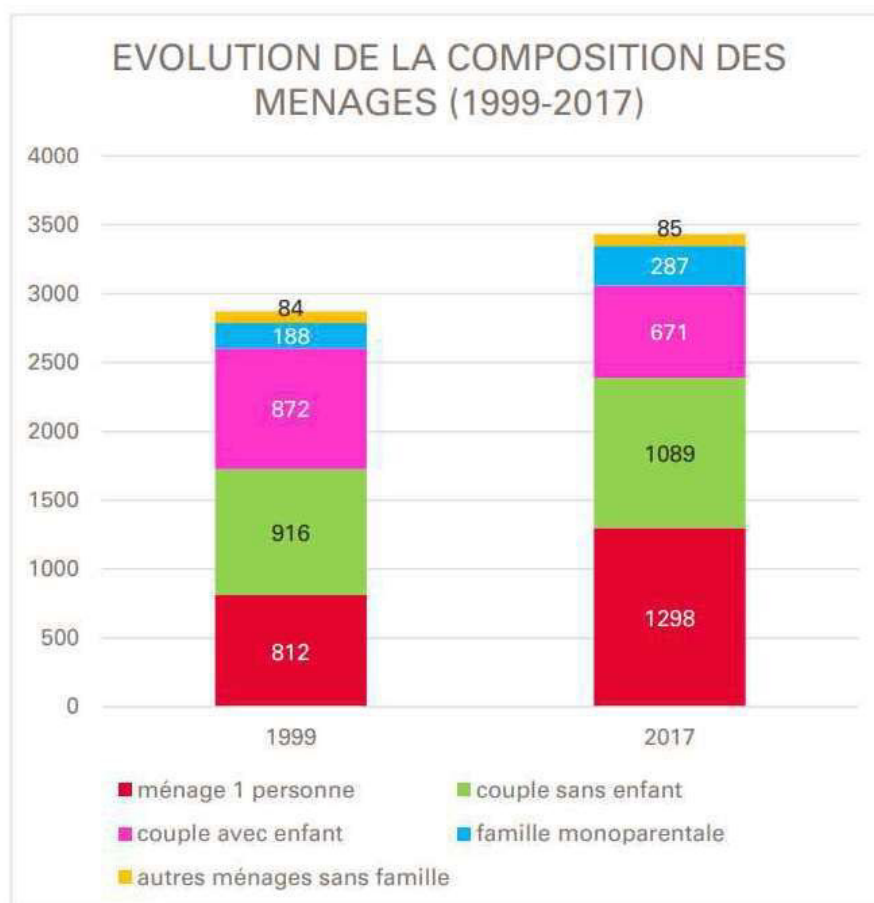


Figure 21 : Composition des ménages de la CCBVG entre 1999 et 2017, source : RP INSEE, Réalisation Paysages



ANNEXES

LOGEMENT ET DYNAMIQUES RESIDENTIELLES

La communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, comme l'ensemble du territoire pays du val d'Adour, va bénéficier d'une étude pré opérationnelle OPAH RR en 2023. Cette étude apportera un regard neuf et des données plus fraîches sur l'habitat et le logement. La crise COVID, le contexte économique, la rapide avancée des usages numériques au travail et du télétravail semblent être des éléments qui ont transformé la manière d'habiter dans nos territoires ruraux. Le témoignage d'agents immobiliers sur le secteur indique que depuis 2020 le marché s'est tendu et que la demande dépasse l'offre. Les données avancées pour la plupart issues du PLUi (2021), généralement de 2017, ainsi cette partie du diagnostic sera mise à jour au fur et à mesure de restitution des données.

Un parc de logement grandissant, des ménages

En 2017, la CCBVG compte 4500 logements dont 3400 résidences principales soit un gain de 1760 logements par rapport aux années 1970. La dynamique de production de logements dès la fin des années 70 et s'accélère légèrement à partir des années 2000.

On observe une progression du nombre de résidences principales alors que la population connaît une diminution durant cette période (+1145 résidences principales pour une perte de 516 habitants entre 1968 et 2017). Cette évolution dissociée permet de répondre au phénomène de desserrement des ménages. En effet, le nombre moyen de personnes par ménage n'a cessé de diminuer : on compte en moyenne une personne de moins dans chaque logement entre 1968 et 2017.

En conjonction de l'augmentation du nombre de logements sur le territoire et la perte d'habitants, on observe une augmentation du nombre de logements vacants qui a plus que doublé en quatre décennies. Leur nombre passe de 263 en 1968 à 445 en 2017. Ainsi, la vacance représente 10% du parc global de logements en 2017.

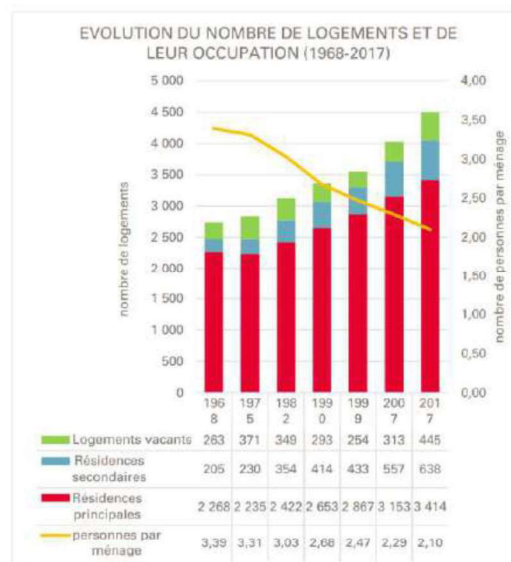


Figure 162 : évolution du statut d'occupation des logements et du nombre de personnes par ménage, source RP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2017, réalisation : Paysages

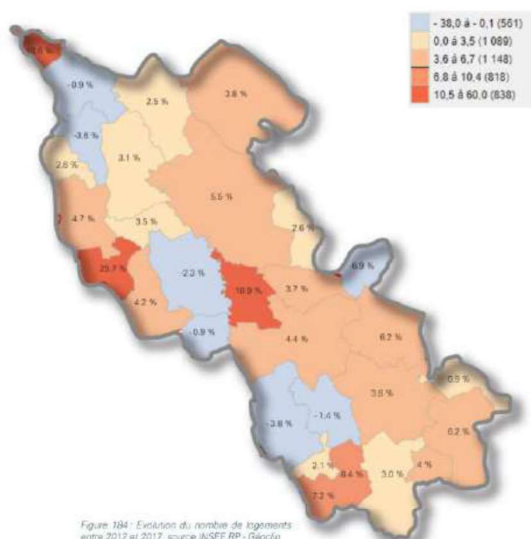


Figure 164 : Évolution du nombre de logements entre 2012 et 2017, source INSEE RP - Géodp

L'augmentation du parc de logements n'est pas uniforme sur le territoire. Le nombre de logements augmente dans la majorité des communes de la CCBVG, avec une variation annuelle moyenne du nombre de logements supérieure à +3.6%/an entre 2012 et 2017.

Izotges, Tieste Uragnoux et Juillac se distinguent par une évolution rapide de leurs nombres de logements alors que les communes de Scieurac, Flourès, Saint Justin et Galiac ont une perte de leur logement. A mettre en lien avec le faible poids des logements existants.

Il apparaît que les communes des coteaux ont une évolution plus importante de leur nombre de logements que les communes de la plaine de



ANNEXES

importante vacance à contrer

L'INSEE recense 445 logements vacants dans le parc de logements de la CBBVG en 2017 soit un taux de vacance de 10%. On considère un volume incompressible de logements vacants à hauteur de 5% car relevant d'une vacance fonctionnelle (périodes de transition entre deux locataire logements en vente ou en travaux, etc ...) nécessaire au fonctionnement du marché.

Ainsi le taux de vacance de la communauté de communes apparaît préoccupant de demain est de réinvestir une partie de ce réservoir disponible de logements afin d'aider de nouveaux habitants, sans artificialiser davantage le territoire. En comparaison, le taux de vacance de la région Occitanie est de 8

Les logements vacants ne sont pas uniformément répartis sur le territoire intercommunal puisque le taux de vacance varie entre 21% pour Ricourt et 0% pour Cou

C'est sur la commune de Plaisance (132) et la commune de Marciac (80 logements vacants) qu'on recense le plus grand nombre de logements vacants sur leur territoire. A elles deux, ces communes regroupent la moitié des logements vacants de l'intercommunalité.

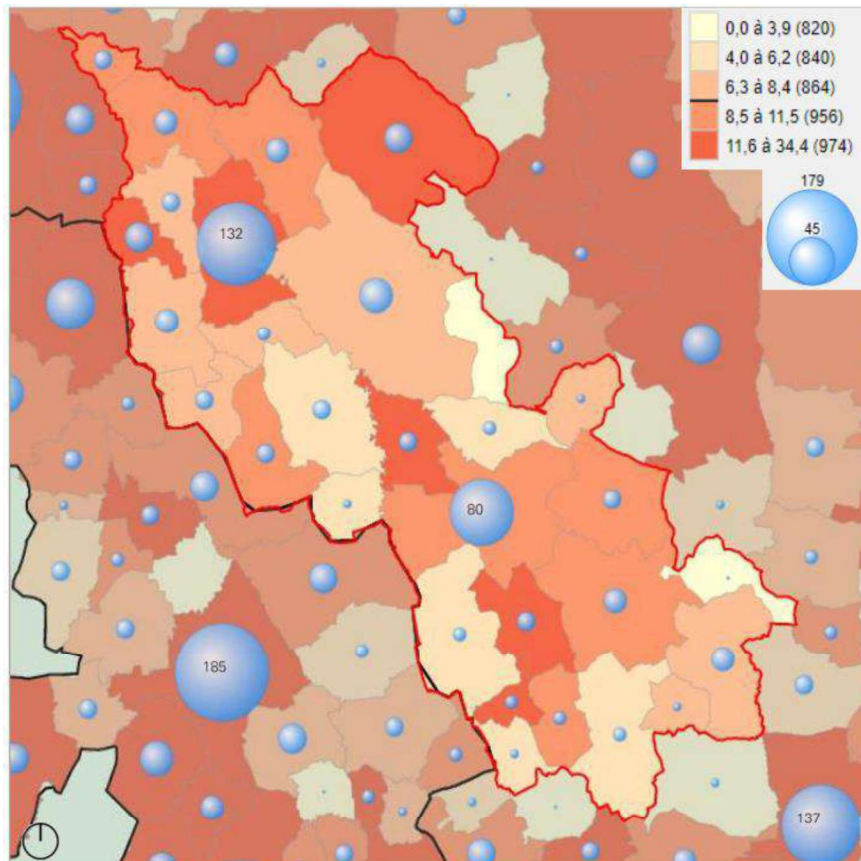


Figure 186 : Part et nombre de logements vacants par commune en 2017, source : PictoStat

prédominance de la vacance dans les centres anciens témoigne de l'inadaptation d'une partie du parc à la demande. Certains logements peuvent donc se dégrader avec le temps en raison d'un manque d'entretien. De plus la ville concentre des logements anciens qui n'ont pas toujours fait l'objet de rénovation ou de travaux d'isolation et qui, aujourd'hui, sont de véritables

L'adaptation de ces logements est un véritable enjeu pour le territoire.

TISSU ÉCONOMIQUE, EMPLOIS REVENUS ET TOURISME

Un tissu économique local marqué par une forte dominance des emplois dans le tertiaire (qui suit) suivi par l'agriculture (qui décroît), tourné vers la sphère résidentielle

les emplois en 2018 sont répartis de la façon suivante : tertiaire 71% (Dept 71.1%) Agriculture 14% (Dept 11.5%) ; construction 5.7% (Dept 6.4%) Industrie 9.3% (Dept 11.1%).

Une part plus importante pour l'agriculture dans la CCBVG que dans le Gers (+2.5%), compensée par les secteurs de l'industrie et de la construction (-2.5%), la part du tertiaire est presque équivalente dans la CCBVG et le département.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les tendances observées dans la CCBVG sont les mêmes dans le département.

	Agriculture		Construction		Industrie		Tertiaire	
	CCBVG	GERS	CCBVG	GERS	CCBVG	GERS	CCBVG	GERS
2018	14.0%	11.5%	5.7%	6.4%	9.3%	11.1%	71.0%	71.1%
2013	15.1%	13.1%	7.8%	7.6%	6.6%	10.9%	68.5%	68.3%
2008	16.5%	14.0%	8.6%	8.1%	12.6%	11.1%	62.3%	66.9%

Variations 2008/2018

Un tissu de TPE et de PME dynamique, marqué par une petite taille des entreprises, concentrées sur les polarités de Marciac, Plaisance et Beaumarchés.

En 2019, 695 établissements sont présents sur le territoire de la CCBVG. Le pourcentage des salariés est réparti de la façon suivante : 77.8% ne comptent aucun salarié ou un effectif inconnu ; 2.0% entre 1 et 9 ; 2.0% entre 10 et 19 ; 0.6% (4) entre 20 et 49 ; 0.4% (3) entre 50 et 99. Cette répartition est cohérente avec celle du département du Gers. Toutefois il est important de préciser qu'aucune entreprise de plus de 100 salariés est implantée sur le territoire.

La transmission d'entreprises, un enjeu pour le territoire

Sur le territoire, plus de 44% des chefs d'entreprises, toutes filières confondues, ont plus de 55 ans (40.6% dans le Gers et 33.3% en Occitanie).

De façon globale, la dynamique du maintien et du renouvellement des entreprises est donc un enjeu principal de l'économie locale pour les années à venir.

D'après la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers (CMA), au 1^{er} août 2022, sur le territoire de la CCBVG on compte (inscrits à la CMA)

	Etablissements	Actifs	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services	NBE		NBS
CCBVG	323	599	13%	37%	17%	33%			
MARCIAC	63	134	19%	22%	25%	33%	28	44%	27
PLAISANCE	76	160	13%	36%	16%	36%	33	43%	63

NBE : nombre potentiel d'établissements en transmission dans les 10 prochaines années (âgés de 55 ans et plus). NBS : nombre de salariés concernés par la transmission.

Une activité agricole ralentie mais toujours omniprésente

Selon la méthodologie Agreste, il est observé

Une perte de près de la moitié des exploitations entre 1988 et 2010

Cette perte est encore plus importante dans certaines communes où la diminution est comprise entre 43% et 50% (contre 43% en France Métropolitaine).

Les exploitations agricoles de plus en plus fréquentes

	Exploitants Individuels	EARL	GAEC	Divers
2000	69%	14%	11%	6%
2010	55%	25%	12%	8%

EARL : Exploitation Agricole à responsabilité limitée ; GAEC : Groupement Agricole en commun

En 2010, 61.9% des chefs exploitants étaient âgés de plus de 50 ans

123 exploitants concernés par la question de la succession n'avaient pas de repreneurs connus contre 16 exploitants ayant un successeur.



ANNEXES

Le renouvellement des actifs et la transmission des exploitations deviennent une préoccupation d'autant plus quand la transmission s'effectue hors famille.

La répartition des emplois par commune montre que le territoire offre un nombre conséquent d'emplois (salariés et non salariés) dans le secteur agricole. Ce sont les communes les plus rurales qui disposent d'une part d'emplois dans l'agriculture plus importante que les 2 communes pôle Marciac

Un territoire spatialement impacté par l'agriculture

667 ha du territoire, 20 850 ha étaient cultivés en 2019, soit 70% du territoire.

Plusieurs cultures sont présentes sur le territoire

La culture céréalière 46% des espaces agricoles (blé, maïs, orge, colza, tournesol et autres), la culture du maïs est dominante sur le territoire et concerne plus d'un hectare sur 2 de la culture céréalière

L'élevage regroupe plus de 4 400 ha (prairies permanentes ou temporaires, estives)

La culture de vignes est fortement représentée par la présence d'AOC à proximité (Madiran, Saint

D'autres cultures plus marginales sont présentes sur le territoire comme les légume fleurs, les fruits à coques ou les vergers. Elles participent à la diversification de la production locale.

ANNEXES

COMMERCE PROXIMITÉ

« commerces de proximité » a été réalisée à l'échelle des 6 petites villes de demain du Pays du Val d'Adour par les CCI du Gers et des Hautes Pyrénées entre avril et août 2022.

Outre des éléments généraux, cette étude a sollicité aussi l'avis des commerçants et des consommateurs des Petites Villes concernées. Voici ci après les principaux enseignements de cette

Un contexte difficile et en pleine évolution à prendre en compte

Les évolutions de la consommation des Français

Baisse de la part consacrée aux achats de consommation courante, Hausse des parts affectées au logement et à la santé.

De nouveaux phénomènes de consommation liés à :

- La sociologie des ménages (1/3 de plus de 60 ans, 20% de familles monoparentales)
- La succession de crises alimentaires (vache folle, grippe aviaire, pesticides)
- Le ralentissement du pouvoir d'achat des ménages

Qui entraînent des changements de comportements d'achats

- Prise de conscience de l'impact écologique
- Baisse de la valeur de possession au profit de l'usage
- Développement de la seconde main ...

crise sanitaire qui a accéléré certaines tendances

- Diminution de la fréquentation des magasins en centre
- Augmentation de la vacance commerciale
- Augmentation des ventes en ligne (y compris alimentaire)
- De nouveaux concept « mêlant activité de commerce et service se développent
- Des consommateurs qui souhaitent revenir à des commerces de proximité (notamment pour l'alimentaire spécialisé, les circuits courts)
- La canalité devient incontournable (click and collect, livraison, vitrine digitale...)
- Enseigne et commerces vont devenir plus flexibles (« drive », store et corners d'enseigne
- Exigence accrue vis-à-vis de la qualité des produits et des services mis en place par les commerçants
- Les consommateurs veulent consommer plus responsable
 - o Soutenir la production locale, participer à une économie « plus circulaire (recyclage, seconde main)
 - o Tout en comparant les prix et en cherchant les « bonnes affaires

La hausse des prix à la consommation en 2022, place le pouvoir d'achat au cœur des préoccupations.

4 fonctions sont indispensables au bon fonctionnement du commerce en centre

- Fonction commerciale : conserver une fonction d'emploi et de lieu d'échange
- Fonction d'habitat : proposer un habitat adapté aux nouveaux parcours
- Fonction sociale : Répondre à des besoins non marchands d'habitants
- Fonction d'attachement : créer un attachement, un point de repère, une fierté.

ANNEXES

A l'échelle des deux intercommunalités Gersoise du Pays du Val d'Adour

Un niveau d'activité par EPCI très modeste (44M€ en 2020) comparé aux territoires voisins

Niveau d'activité en 2020 par EPCI

		Marsat 117 M€, Auch 314 M€, Pau 1

Des polarités incontournables avec une offre commerciale qui présente des niveaux différents

	CC Armagnac Adour	CC Bastides et Vallons du Gers
Polansat en ce la Zone		

Un tissu de commerces et de services qui regroupe en centre ville la majorité des activités mais qui montre deux tendances très marquées différentes d'une communauté de communes à l'autre : une dynamique très favorable ; pour la CCAA : une Dynamique défavorable.

	CC Armagnac Adour	CC Bastides et Vallons du Gers
activités implantées au centre		
Taux de vacance commerciale en centre		
Evolutions du nombre d'ETES RCS 2015		

Des points d'appuis et des éléments de fragilités communs

- Une dynamique complémentaire portée par le marché à conforter - une densité du tissu associatif - La présence des principaux équipements non marchands en centre - Une dynamique à développer par - o La création de nouvelles activités (commerce + services sur un même territoire) - o Le développement d'une offre complémentaire par la diversification des commerces (accessoires, prêt à porter)	- Une offre de produits locaux (circuits courts) - une offre marquée par des concepts indépendants plus fragiles que les enseignes ou magasins sous groupement - Peu ou pas de diversité commerciale (offre de
--	--

ANNEXES

sent les consommateurs : Les points à retenir de l'enquête

Pour les consommateurs répondant à l'enquête

- Faire des achats et le marché sont les 2 principales raisons de leur fréquentation
- Les 3 priorités pour l'avenir du centre : attirer de nouveaux commerces et services (dont la santé); rénover l'habitat, améliorer la sécurité routière
- Pour développer une économie plus respectueuse de l'environnement les 3 types d'activités à développer sont : circuits courts et vente directe des producteurs hybrides, une offre bio

A retenir aussi

- En moyenne 42% des répondants fréquentent le centre ville tous les jours
- L'accueil des commerçants, la qualité du marché et les horaires sont les critères les plus appréciés (l'offre commerciale est plus sévèrement évaluée à Riscle, y compris le marché)
- La qualité des aménagements urbains, l'accessibilité, la sécurité piétonne/vélo et la circulation sont les plus sévèrement évalués à Riscle et Plaisance
- Pour renforcer l'attractivité de la ville il faut mettre en avant davantage (atouts, avantages) : la gastronomie, la culture et le patrimoine, le sport

Il est important de noter et de prendre en compte dans les stratégies à venir

- D'une incohérence (pour les consommateurs) entre les attentes exprimées (attirer de nouveaux commerces et services...) et d'une part l'augmentation de la part de la vente en ligne et d'autre part le niveau de l'évasion commerciale ...
- De l'importance des aménagements urbains et mobilités actives dans l'attractivité des commerces de proximité.

Ce que disent les commerçants : Les points à retenir de l'enquête

Une fréquentation du centre ville en perte de vitesse

LA FREQUENTATION DU CENTRE VILLE	CC Armagnac Adour		CC Bastides et Vallons du Gers	

Une baisse du niveau d'activité (2021/2019) très importante

Evolution du niveau d'activité en 2021/2019	CC Armagnac Adour			

- Les 3 principaux freins au développement de l'activité : baisse de la demande, financier, approvisionnement
- Pour accroître l'activité, les 3 besoins prioritaires : aide à l'embauche, financements pour l'innovation et investissement, accompagnement commercial (stratégie, marketing)

apport du tourisme et du marché très variable d'un pôle à l'autre

Apport du tourisme dans le CA/ taux de touristicité	CC Armagnac Adour		CC Bastides et Vallons du Gers	
	Aignan	Riscle	Marcillac	Plaisance
Moyenne	14%	6%	21%	9%
Médiane	10%	2%	20%	5%

CC Armagnac Adour

CC Bastides et Vallons du Gers

